

Réf: Dossier 319343

Avis de constitution

SOCIETE « LE VIGNERON DE BABY »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI GESTOCI,
Lot 36, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 28 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE VIGNERON DE BABY »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Vente de vins et spiritueux ;
- Dépôt et vente de boissons diverses ;
- Fournitures de bureau ;
- Commerce général ;
- Vente d'articles divers ;
- Import et export ;
- Prestations de services et divers ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI GESTOCI,

Lot 36, Ilot 11

Dirigeant(s) Mlle KOUAKOU ABRAN YVONNE-FRANCOISE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05829 du 12/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35321/GTCA/RC/2024 du 12/06/2024

